

# POSTULAT URGENT

**Auteur** Steve DELASOIE, PLR, Florian ALTER, AdG/LA, Dominic EGGEL, CVPO et Gregoire EMONET, UDC

**Objet** Disparition des moutons à l'alpage, danger d'avalanche dans les villages

**Date** 04/09/2020

**Numéro** 2020.09.219

## **Actualité de l'événement**

le 1er septembre sortait un article du Nouvelliste dans lequel le conseil d'État Christophe Darbellay reconnaissait le problème

## **Imprévisibilité**

les attaques de cet été ont sonnés le glas de nombreux élevages de moutons.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Si on ne fait rien rapidement le risque est d'avoir des alpages non broutés et donc dangereux en hiver au niveau des avalanches

Nous sommes devant un problème qui dépasse largement les attaques du loup sur les moutons à l'alpage : il s'agit d'un futur abandon des alpages par les moutonniers.

En effet, nombre d'éleveurs ne veulent plus prendre de chiens de protection à cause des problèmes causés aux touristes et aux chiens domestiques, car un risque réel de poursuites judiciaires existe en cas de problème.

Les autres moyens de protections ont une efficacité très relative, par exemple la hauteur des filets pour les parcs, recommandés à 90 cm de haut, ne protègent pas les moutons qui arrivent à sauter un treillis de 1m. Pourquoi le loup n'y arriverait-il pas ? Le berger n'est pas considéré comme moyen de protection car, avec la présence du loup, il faut entre 2 et 3 bergers pour assurer une surveillance 24h/24h et assumer le travail sur l'alpage. Or il est impossible de payer un berger s'il n'y a pas au moins 350 moutons !

De plus, on peut s'apercevoir que la loi actuelle prend trop de temps pour autoriser un tir légitime alors que les attaques se multiplient depuis le début de processus administratif.

Bref les éleveurs de moutons s'épuisent les uns après les autres au rythme des attaques qui se multiplient. Nombre d'entre eux arrêtent ou changent de voie, mais combien sont-ils et pour quelles répercussions dans la nature ?

On peut estimer certains impacts de la disparition des moutons à l'alpage :

- Disparition d'une vieille tradition alpine
- Atteinte à la biodiversité
- Problème d'entretien du paysage
- Disparition de la protection contre les avalanches
- La faune ne pourra pas prendre la place des moutons et donc les prairies ne seront pas suffisamment broutées, ce qui engendrera des zones dangereuses qu'il faudra interdire aux amateurs de montagne

- Augmentation des attaques sur les bovins, troupeaux agressifs, augmentations des accidents de bétail qui déroche (impossibilité de prouver que c'est le loup qui a agi, pas d'ADN, pas de dédommagement et donc grosse perte financière).
- Les éleveurs (hors canton) qui estivent dans les montagnes ne mettront plus leur bétail en alpage ! Diminutions des cheptels, donc difficultés à engager des bergers.
- Perte des produits locaux (viande d'alpage, fromage de vaches mais aussi de brebis et chèvres). Agritourisme, restauration, hôtellerie auront moins des produits typiquement régionaux à proposer.
- Un Valais avec des zones de danger accrues sera moins entreillant pour le tourisme hivernal

## **Conclusion**

Conclusion :

Les postulants demandent une étude développant :

- les raisons de la diminution de l'élevage ovin/caprin
- Les moyens envisageables pour le remplacement des moutons afin de garantir la sécurité dans ces zones ainsi que leur coût.
- Le risque de report des attaques de prédateurs sur les bovins dans les alpages délaissés par les ovins
- l'impact global de cette situation sur notre tourisme
- une manière d'accélérer la décision de tir de Berne dans toute situation identique